



CONCOURS EXTERNE

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Branche d'activité professionnelle « J »

Emploi type : Technicien en formation orientation insertion professionnelle

- Session 2011 -

Epreuve professionnelle

DUREE DE L'EPREUVE : 30minutes

Centre organisateur : Université d'Evry Val d'Essonne

SUJET 2011

A- Traitement de texte

Ouvrez le document.doc que vous avez créé.

Faites un copier coller du texte en annexe 1.

Sélectionnez la police Arial Narrow pour l'ensemble du texte. Justifier le document.

Appliquez la mise en forme suivante pour le titre : taille 14, gras, majuscules, relief, en bleu et centré.

Insérez entre le titre et le texte une image trouvée sur internet illustrant la VAE.

Remplacez les puces par des numéros puis choisissez une bordure extérieure et une trame de fond en vert clair à chacun de ces trois sous-titres.

Après « Depuis le 17 janvier 2002 », insérez la note de bas de page suivante: « Loi n°2002-73 de modernisation sociale du 17 janvier 2002 »

Corrigez les fautes d'orthographe. Surlignez-les en jaune.

Insérez l'en tête suivant à votre document : à gauche : votre n° d'anonymat, au centre : « Épreuve professionnelle » et à droite la date.

Procédez éventuellement à tous les ajustements nécessaires afin d'obtenir un document correctement justifié et une impression sur une seule page.

Enregistrez le document.

B- Tableur

Ouvrez le document.xls que vous avez créé.

Collez l'annexe 2 (titre + tableau) en partant de la cellule A1.

Ajustez la largeur des colonnes : 25 (117 pixels).

Ajoutez une ligne TOTAL et calculez le volume total de pétrole consommé par ces pays en 2007. Le résultat obtenu sera centré dans la cellule, en gras, avec séparateur de milliers.

Insérez dans votre document une colonne % de même largeur que les deux précédentes et calculez la part de la consommation totale que représente chaque pays. Les données obtenues seront centrées, encadrées et au format pourcentage à deux décimales.

Renvoyez à la ligne automatiquement la cellule A1 contenant le titre puis fusionnez les cellules A1, B1 et C1. Centrez le titre, en gras, police Arial Narrow, taille 14.

Encadrez la ligne TOTAL et remplissez-là en jaune.

Insérez un graphique sous la forme d'un secteur avec effet 3D permettant d'apprécier la part de chaque pays dans le volume total consommé.

Le titre du graphique sera identique à celui du tableau. Les noms des pays et les valeurs apparaîtront en étiquettes. Supprimez la légende si cette dernière est présente.

Ajustez la mise en page du document de façon à obtenir une impression de l'exercice sur une seule page. Centrez horizontalement et verticalement.

Insérez un en-tête personnalisé avec en partie gauche l'indication « épreuve professionnelle » et en partie droite votre numéro d'anonymat.

Enregistrez le document.

ANNEXE 1

Qu'est-ce que la VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une procédure qui permet l'obtention de tout ou partie d'une certification professionnelle (diplôme ou titre à finalité professionnelle ou encore certificat de qualification professionnelle) sans nécessairement passer par une phase de formation, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours d'activités professionnelles notamment.

- **Ce que dit la loi**

Depuis le 17 janvier 2002, il est possible d'acquies à une certification par la voie de la formation (initiale et / ou continue) ou par l'expérience :

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L. 335-6 du code de l'éducation. »

- **A qui s'adresse-t-elle ? Quelle expérience est prise en compte ?**

La validation des acquis de l'expérience est un droit ouvert à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut face à l'emploi, qu'elle possède ou non un ou des diplômes, dès lors qu'elle justifie (c'est-à-dire fournir les preuves) d'au moins 3 années (continues ou non) d'activité professionnelle en relation avec le contenu de la certification visée.

L'activité peut avoir été exercée (en France ou à l'étranger) sous différents statuts : activité salariée, activité non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) ou activité bénévole (mandat électif ou syndical, dans un cadre associatif).

L'activité peut être actuelle ou révolue, continue ou discontinuée, être ou avoir été réalisée à temps plein ou à temps partiel. Le cumul des durées réelles d'activité sera effectué puis comparé à la durée minimum de 3 ans exigée par la loi.

Attention : ne sont pas prises en compte dans le calcul de la durée d'expérience requise les périodes de formation initiale ou continue, sous statut d'apprentissage, les stages et périodes de formation en milieu professionnel accomplis pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre.

- **Qui valide ?**

Le certificateur est l'autorité (institution ou organisme) qui crée et délivre un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle. L'organisme valideur (ou « le valideur ») désigne l'organisme qui organise la session et effectue l'évaluation des candidats. Selon les cas, ces deux missions peuvent être, ou non, assurées par la même structure.

Source : <http://www.infovae-idf.com>

ANNEXE 2

Principaux pays consommateurs de pétrole en 2007 (en millions de tonnes / an)

Pays	Consommation
Etats-Unis	943,1
Chine	368
Japon	228,9
Inde	128,5
Russie	125,9
Allemagne	112,5
Corée du Sud	107,6
Canada	102,3
Arabie Saoudite	99,3
Brésil	96,5
France	96,3
Italie	83,3